



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
VILLE DE LOUISEVILLE

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par la soussignée greffière de la Ville de Louiseville ;

QUE, lors de la séance ordinaire du lundi 9 décembre 2024 à 19h00, qui se tiendra au lieu habituel des séances du conseil municipal, soit à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, le conseil municipal de la Ville de Louiseville statuera sur la demande d'usage conditionnel pour le dossier ci-dessous mentionné. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande d'usage conditionnel décrite ci-après. Les citoyens et citoyennes qui souhaitent assister à la diffusion en direct ou en différé peuvent également se rendre sur la page Facebook de la Ville de Louiseville accessible à l'adresse facebook.com/villedelouiseville.

ADRESSES CIVIQUES : 291-295, rue Notre-Dame Nord – Matricule : 4824-07-4140;

RÉFÉRENCE CADASTRALE : Le lot 4 409 505 du cadastre du Québec;

OBJET DE LA DEMANDE : Demande d'usage conditionnel en vertu du règlement no. 492 afin d'autoriser l'usage de mini-entrepôts (entreposage intérieur) assimilé à l'usage B.1 - Services personnels/Soins non médicaux, faisant partie de la catégorie d'usage du groupe commercial (4.3) de la classification des usages, lequel ne respecte pas le règlement de zonage no. 622, article 5.3.2 - Usages, constructions et normes d'implantation et la grille des usages pour la zone I7.

Fait et signé à Louiseville
Ce 20^e jour du mois de novembre 2024

Maude-Andrée Pelletier
Greffière